

Débat d'orientation Budgétaire 2023

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Affiché le 21 Janvier 2023
ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE



Conseil Municipal du Jeudi 26
Janvier 2023



INTRODUCTION

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Affiché le _____
ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE

- Prévu par l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire constitue la première étape du cycle budgétaire annuel de la collectivité.
- Il doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.
- Ce débat a pour but de renforcer la démocratie en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.
- C'est aussi l'occasion d'informer les Conseillers Municipaux sur les finances de la collectivité en tenant compte des projets communaux et des évolutions conjoncturelles et structurelles qui influent sur les capacités de financement.
- Il donne lieu à un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.
- Il porte sur les choix budgétaires de la collectivité pour l'année à venir, tant en matière de fonctionnement qu'en matière d'investissement.

I.

Le contexte économique et Projet de loi des Finances 2023

II.

Les orientations budgétaires de la Commune

a.

La section de Fonctionnement

b.

Le budget d'investissement et point PPI à mi mandat

c.

Evolution de la Dette

III.

Les Ressources Humaines



L'année 2022 sera l'année d'une inflation record depuis près de 40 ans, avec une estimation de plus de 6 %.

Les conséquences sur les comptes locaux sont visibles en 2022 et l'impact sur 2023 sera **plus** important.

En effet, l'inflation devrait se poursuivre tout comme la revalorisation des contrats de prestations de 2 services d'achat de gaz ou d'électricité (le détail du montant prévisionnel pour la Commune de PLEMET sera donné dans le point II A)

La crise énergétique et l'inflation, en partie liées à la guerre en Ukraine, marquent la loi de finances initiale (LFI) pour 2023.

Le gouvernement table sur une prévision de croissance de 1% et sur une inflation de 4,2% en 2023. Le principal aléa de ce scénario est l'évolution de la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'activité et les prix de gros de l'énergie.

En 2022 comme en 2023, le déficit public se stabiliserait à 5% du PIB. Le déficit de l'État atteindrait 165 milliards d'euros en 2023 (+7 milliards par rapport au texte initial). Le poids de la dette publique baisserait de 111,6% du PIB en 2022 à 111,2% en 2023.

Le PLF 2023 propose :

- ✓ Des dispositifs pour faire face à la crise énergétique (pour les ménages, entreprises, les collectivités territoriales...) (expl: bouclier tarifaire prix de l'électricité, indemnité carburant, amortisseur électricité (collectivités) ...)
- ✓ Des mesures gouvernementales pour les ménages pour faire face à l'inflation (barème des tranches d'impôts, plafond des crédits d'impôts...), pour l'emploi et les entreprises (suppression de la CVAE, prêts garantis...)
- ✓ Des aides pour la rénovation énergétique des bâtiments

Il comporte la proposition d'une augmentation des dotations (DGF, DSU et DSR notamment) de l'ordre de 320 Millions d'euros en faveur des communes.

- ✓ Cette mesure devrait permettre aux communes (entre 90 % et 95 % d'entre elles) de voir leur niveau de DGF stabilisé voire même en progression.

Cependant, même si le projet de loi de finances prévoit une revalorisation de la DGF, celle-ci n'est pas corrélée à l'inflation.

Pour soutenir l'investissement local, il est également prévu le maintien des dotations d'investissement (DSIL : environ 350 millions d'euros et DETR : 1,046 milliard d'euros en 2022).

De plus, un fond vert inédit va être mis en place.

- ✓ Doté d'une enveloppe de 2 milliards d'euros, il permettra de réaliser la transition écologique dans, par et pour les territoires, en soutenant les projets des collectivités en matière de performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

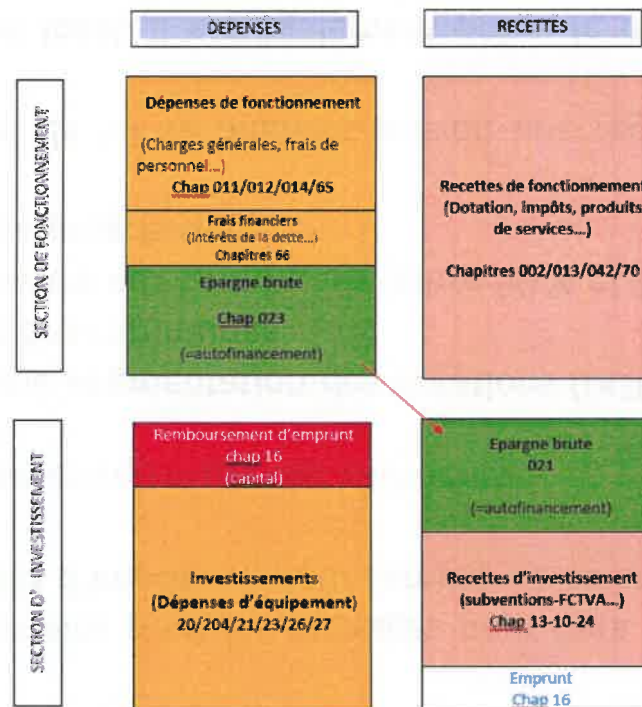


Les orientations budgétaires de la Commune

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Affiché le
ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE

Pour rappel, le budget communal est formé de deux sections, le Fonctionnement et l'investissement.
Chaque section doit-être votée en équilibre (dépenses=recettes). La liaison entre les 2 est constituée par : L'autofinancement (excédent de recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses)
L'autofinancement doit financer le remboursement de l'emprunt (dépense obligatoire). Il permet aussi de financer une partie des dépenses d'investissement.

Schéma des recettes et dépenses réelles, sans les dépenses et recettes exceptionnelles



II.

Les orientations budgétaires de la Commune

a.

La section de Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
 Reçu en préfecture le 21/02/2023
 Affiché le
 ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE

Les chiffres pour l'année 2022 ne sont pas encore définitifs (comptes pas clôturés).

A ce jour, malgré une année marquée par l'inflation, le résultat de l'exercice en prévision est:

Recettes de gestion : 4 588 861.00 €

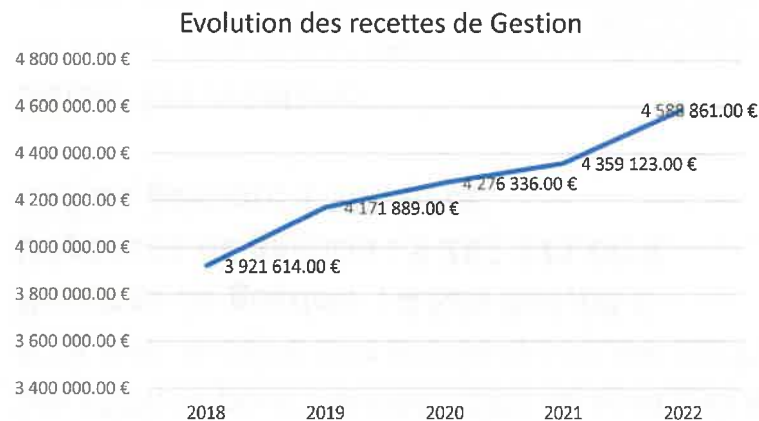
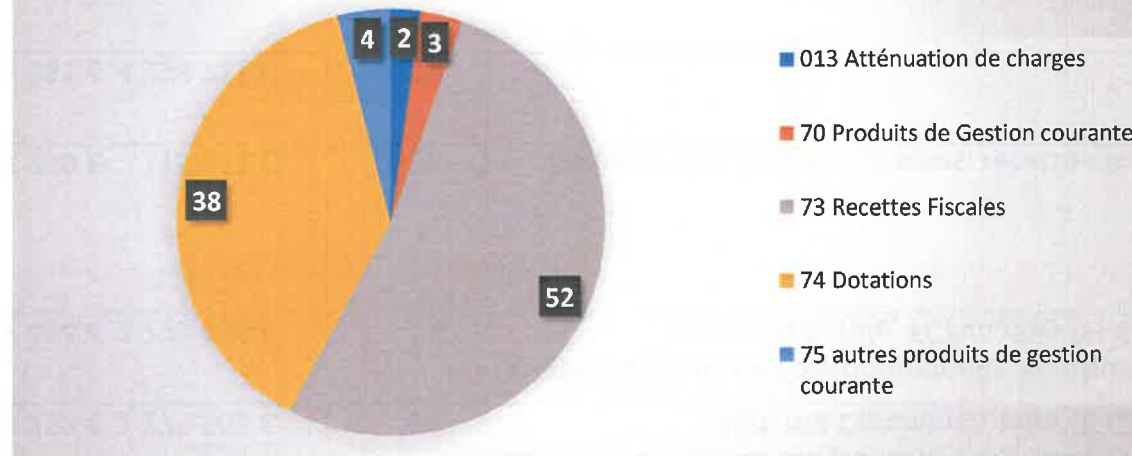
Dépenses de gestion : 3 282 171.00 €

CAF de gestion: 1 306 690€

Détail: Les recettes:

	2022	2021	2021/2022	
013 Atténuation de charges	101 527 €	47 947 €	112%	Remboursement rémunération du personnel(Assurance couvrant les arrê...)
70 Produits de Gestion courante	145 778 €	143 953 €	1%	Concessions cimetièrè, redevance occupation du domaine public, facturation aux familles (multi-accueil, Accueil périscolaire....)
73 Recettes Fiscales	2 404 253 €	2 275 506 €	6%	Impôts, Attribution de compensation (versée par LCBC), Dotation de solidarité Communautaire DSC...)
74 Dotations	1 752 434 €	1 775 434 €	-1%	Dotation Globale de Fonctionnement, Péréquation, Dotation de Solidarité Rurale, FCTVA, Exo TH-Etat...
75 autres produits de gestion courante	184 869 €	115 871 €	60%	Excédent des budgets annexes, recette exceptionnelle...
total recettes de gestion	4 588 861 €	4 358 711 €	5%	

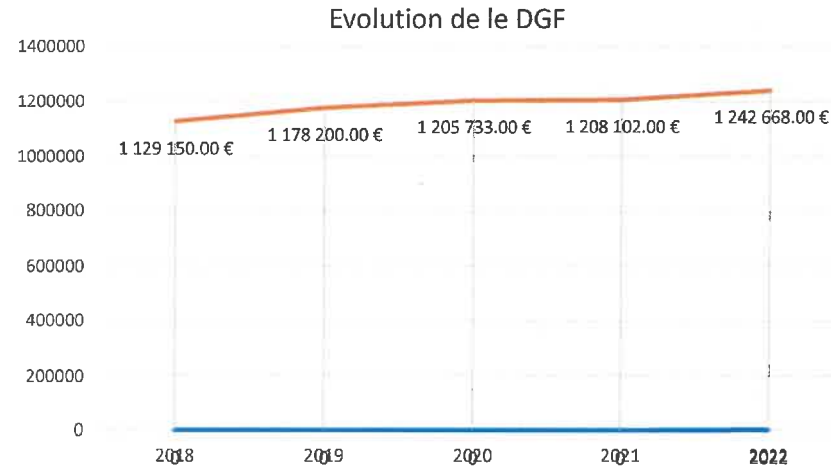
Répartition en € de l'origine des recettes pour 100€



La dynamique positive de l'évolution des recettes est une bonne nouvelle, mais à prendre avec prudence.

En effet, en 2022, l'augmentation des bases d'imposition, ajoutée à la dynamique des ventes de biens depuis la crise COVID (et donc aux DMTO) à généré des recettes supplémentaires. En 2023 et pour les années suivantes, la Commune de PLEMET va perdre la part cible de la DGF (-81 671 €) et l'Attribution de Compensation versée par LCBC en 2023 reviendra au niveau 2021 (- 147 777€)/2022.

Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) 2018/2022



Code INSEE	Dép.	Commune	Dotation forfaitaire 2022	DSU 2022	DSR 2022	DNP 2022	DACOM 2022 (dotation d'aménagement et dotation de péréquation)	DGF 2022
22183	22	PLEMET	746 803	0	485 307	10 558		0 1 242 668

En 2023, la DGF est en prévision constante, cependant, la Commune perdra la part « Cible » de la DSR (485.307 € à 403.636 €) donc une baisse des recettes (chap 74)

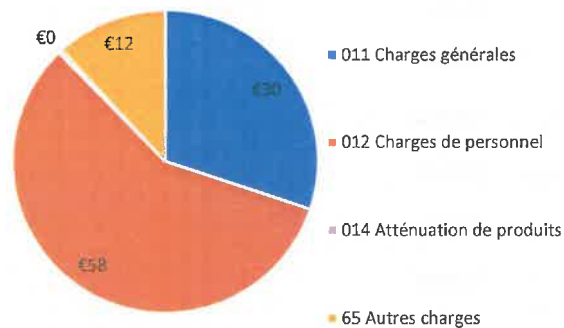
Dépenses de Gestion 2022

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
 Reçu en préfecture le 21/02/2023
 Affiché le
 ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE

Dépenses de gestion : 3 282 171.00 €
 détail:

	2022	Part/chapitre 2022	2021	evolution 2021/2022	
011 Charges générales	988 189 €	30 €	863 806 €	+14%	électricité, carburants, assurances, gaz, alimentation, livres, fourniture de voirie...
012 Charges de personnel	1893690	58 €	1 726 758 €	+10%	Rémunération du personnel
014 Atténuation de produits	13 017 €	0 €	22 887 €	-43%	expl: Dégrèvement Taxes (Foncieres ou Habitation)
65 Autres charges	387 276 €	12 €	469 349 €	-17%	Contingent incendie, créances irrécouvrables, subvention CCAS, indemnités des élus...
total dépenses de gestion	3 282 172 €	100 €	3 082 800 €	+6%	

Répartition des dépenses en € pour 100€



L'année 2022 est marquée par une hausse des dépenses de fonctionnement, importante sur le compte 011 (en partie la conséquence de l'inflation), et du 012 (avec justification). Les dépenses de fonctionnement devront faire l'objet d'une vigilance et l'objectif sera de contenir le volume, notamment pour amortir la hausse du coût de l'énergie.

Projection 2023 et fin de mandat

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Affiché le
ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE

L'année 2023 sera inévitablement marquée par des contraintes financières fortes. L'inflation sera vraisemblablement sans doute à un niveau plus élevé, les coûts de l'énergie (Gaz et Electricité que nous allons vous présenter après) grèvera le budget de fonctionnement et la hausse du point d'indice (revalorisation des salaires des fonctionnaires) décidée en Juillet 2022 sera pour 2023 la 1^{ère} année pleine.

Pour l'année 2023, il sera proposé aux élus de voter un budget avec

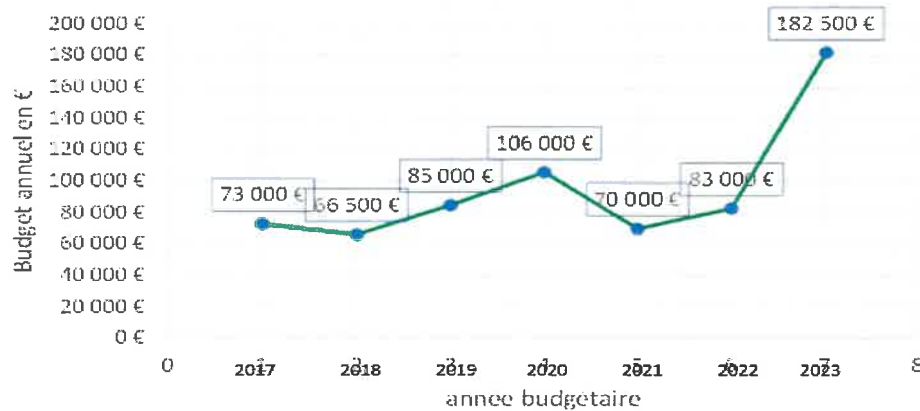
+120% de budget d'électricité soit 182500€ au lieu de 83000 € en 2022

+110% de budget pour les dépenses de GAZ soit 208000€ au lieu de 99000€ en 2022

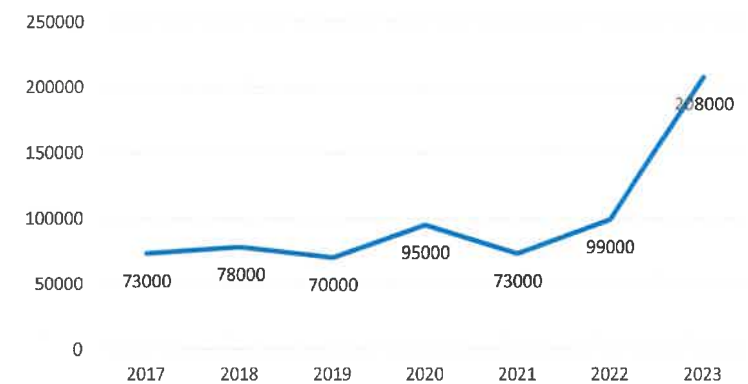
Soit pour ces 2 comptes: + 208 500€

Ces propositions sont basées sur les préconisations du SDE 22. La commune adhère a un marché « groupé » à l'échelle départementale.

évolution des dépenses d'électricité 2017/2023



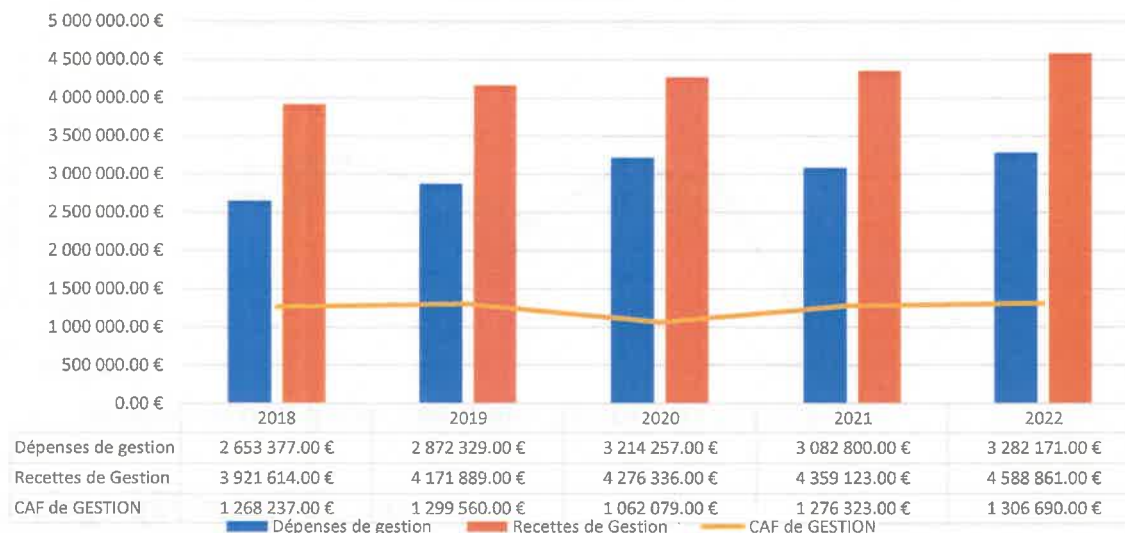
Evolution des dépenses de GAZ 2017/2023



Synthèse section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
 Reçu en préfecture le 21/02/2023
 Affiché le
 ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE

Evolution 2018/2022



L'année 2022 est marquée par une augmentation des dépenses et des recettes de fonctionnement

+5.2% RF entre 2021/2022

(Hausse des bases d'imposition (indexée sur l'inflation, DMTO en hausse...))

L'augmentation moyenne est de **+2.49% entre 2019/2022**

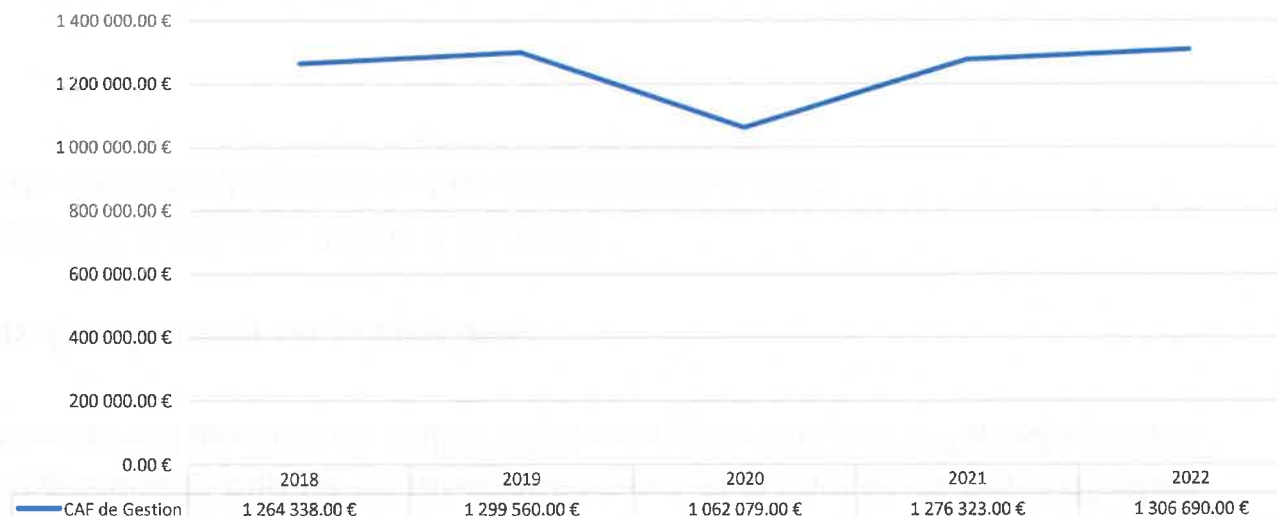
Les DF ont elles connu une hausse de **+6.5%**.

Cette hausse très importante est inévitablement liée au contexte inflationniste.

Une maîtrise de cette hausse des DF sera nécessaire sur la projection 2023/2024.

La hausse moyenne **2019/2022** **+3.59%**.

Evolution de la CAF de Gestion



b. Le budget d'investissement et point PPI à mi mandat

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Affiché le
ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE

Le Programme d'investissements déterminé en 2020 est ambitieux avec un total de **15 768 582€ TTC** pour la période 2020/2026.

Dans le contexte (avec l'augmentation des DF), les élus seront amenés à réfléchir sur l'opportunité des investissements et de leur maintien.

Le projet de nouvelle école maternelle avec une estimation à 4.5 millions TTC est le projet majeur du mandat.

Ce projet a lourdement été impacté par la hausse du coût des matériaux car dans ses 1^{ères} estimations l'évaluation était de 3 millions;

De plus, la problématique de non-conformité (stade 3) pour l'assainissement est venue bousculer les priorités de travaux. Des travaux sur le réseau unitaire dans le bourg ont ainsi été lancés alors qu'ils n'étaient en début de mandat pas identifiés comme Priorité 1. Ces 2 blocs d'investissement cumulés représentent environ 50% des investissements prévus.

Rappel du Programme Pluriannuel d'Investissements de 2020

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Affiché le
ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE

projets	montants TTC	priorites
réseaux EP	1 542 000.00 €	
aménagement voirie	2 400 000.00 €	
terrain triskalia	50 000.00 €	
programme de voirie (pour le mandat)	840 000.00 €	
ecole maternelle	3 500 000.00 €	
maison nouet-ilot central	1 000 000.00 €	
médiathèque	1 000 000.00 €	
clocher eglise LF	450 000.00 €	
lavoir riade	180 000.00 €	
aménagement du bourg LF	200 000.00 €	
aménagement rue de la Mare	150 000.00 €	
presbytere de LF	400 000.00 €	
acquisition	110 000.00 €	
sports	50 000.00 €	
cimetières	15 000.00 €	
passerelle lanthenac	80 000.00 €	
fleursissement	100 000.00 €	
Salle de restauration ecole privée	350 000.00 €	

LES PROPOSITIONS D INVESTISSEMENTS:

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Affiché le
ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE

PLEMET 2023

- RESEAUX avec en principales dépenses les travaux du centre bourg: Rue de la Gare (devant la SDF), Place du Général Leclerc et rue du 06 Août **1 200 000€**
- AMENAGEMENT TX VOIRIE **200 000€**
- ECOLE MATERNELLE : **2666570€** (2023/2024/2025 rappel: 4500000€)
- MAISON NOUET -ILOT CENTRAL (avec des études sur la Maison le Borgne et son devenir)* **200000€**
- Construction d'une salle à destination de l'enfance (AP et Restauration) **500 000€**
- SPORTS(création d'une air de Fitness dans le parc de la Mairie) **70000€**
- FLEURISSEMENT (poursuite des créations avec l'objectif de la 1^{ère} Fleur)

LA FERRIERE 2023

- Aménagement Rue de la Mare (2023) **250 000€**
- Presbytère **420 000€**
- Ravalement de façade salle des fêtes

Synthèse investissement:

les dépenses d'investissements T.T.C. sont de **15768582€**

Les financements par subventions sont de 3 321 796 € soit 24.9% des investissements T.T.C

Les financements par FCTVA sont de 1 593 866 € soit 10.11% des investissements T.T.C. ;

Les financements par les autres recettes financières d'investissement sont de 80.926 € (taxe d'aménagement, cautions) soit 0,46% des investissements T.T.C. ;

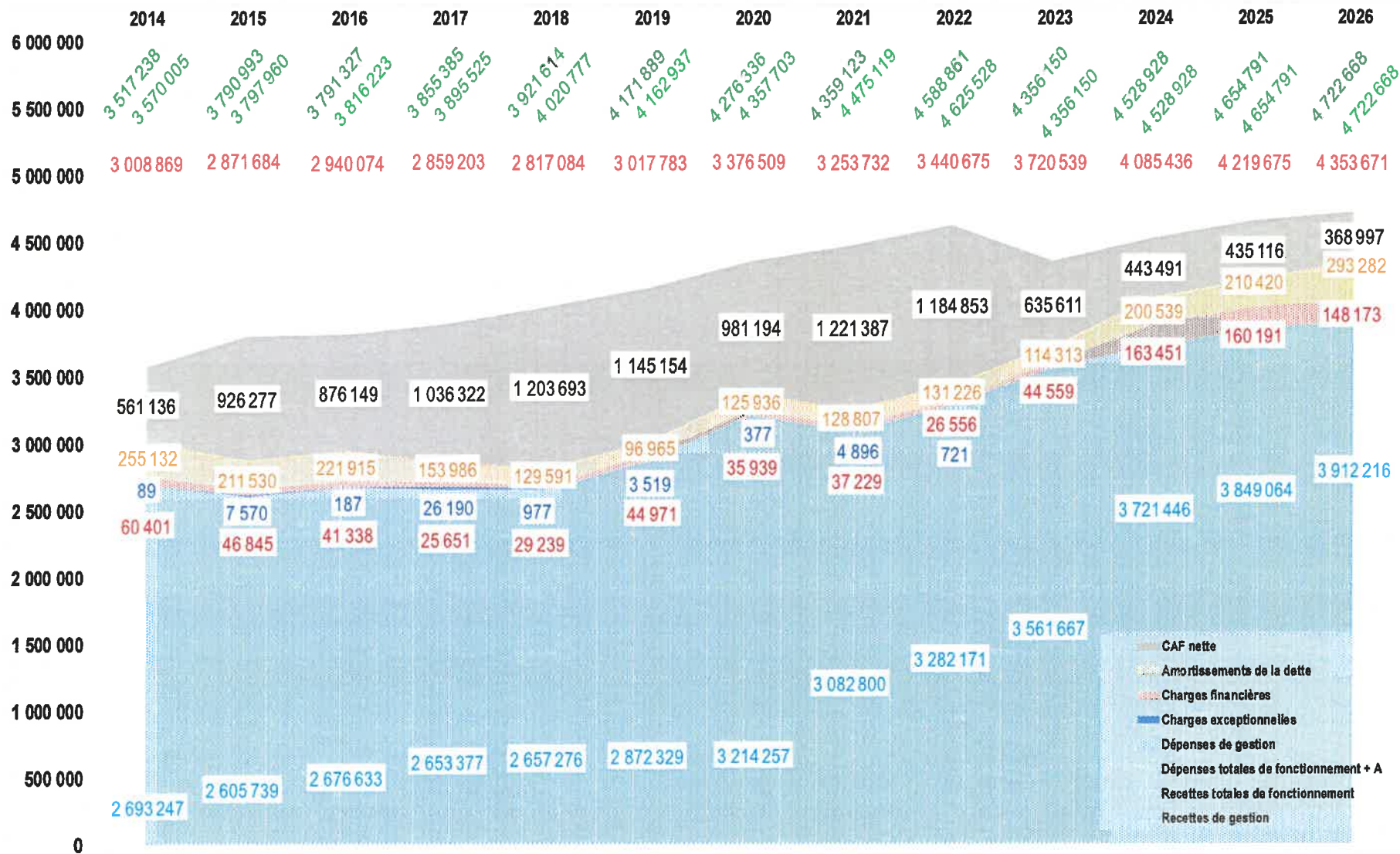
Les financements par emprunts sont de 4 664 185€ d'emprunts à longs termes soit un taux de financement par prêts à longs termes de 32,61%.

Le montant d'emprunt restant à réaliser est de : 2 964 185€ venant s'ajouter au CDR (page 16).
Pour rappel un emprunt de 1 700 000€ a été réalisé en 2021.

Projection fin de mandat

Graphique CAF nette

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
 Reçu en préfecture le 21/02/2023
 Affiché le
 ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE



C. Evolution de la Dette

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
 Reçu en préfecture le 21/02/2023
 Affiché le
 ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE

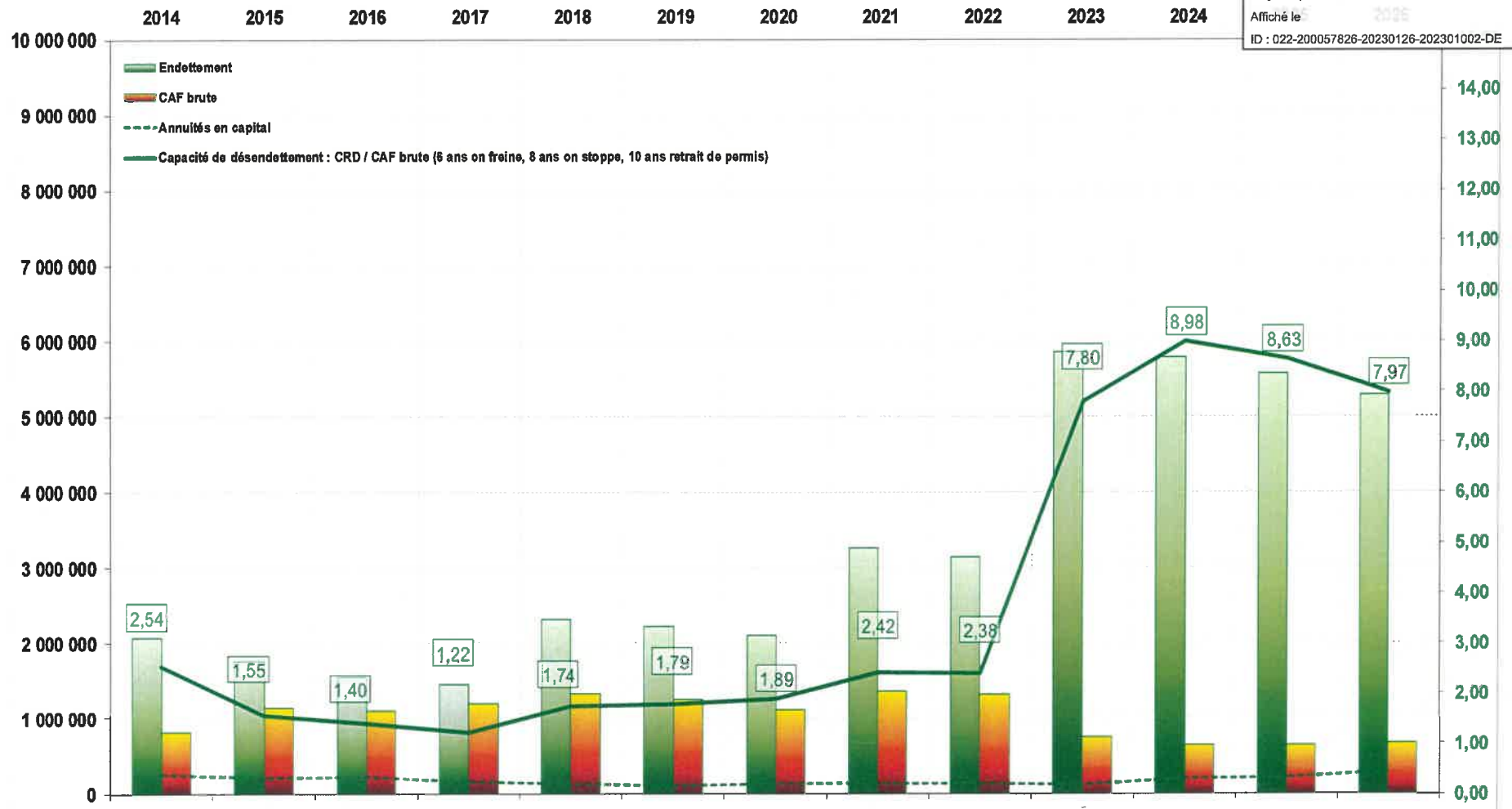
Etat de la dette par prêteur au 01/01/2023

Références prêteurs	Types de taux	Prêteurs	Périodes	CRD au : Prochaines échéances	01/01/2023	Durées Résiduelles Moyennes	Structure de taux	Taux moyens instantané	Amortissements	Intérêts	Intérêts Restants Dus	Fin
	F	CA			2 213 831	20,65		0,79	30 153	17 280	191 731	
	R	CA			281 250	11,17		3,11	25 000	10 813	57 645	
	Σ	CA			2 495 081	18,69	79,37%	1,05	55 153	28 093	249 376	
	R	CDC			72 203	9,00		1,40	7 660	1 012	9 942	
	Σ	CDC			72 203	9,00	2,30%	1,40	7 660	1 012	9 942	
	F	CMB			483 695	13,24		1,86	30 565	8 997	70 167	
	Σ	CMB			483 695	13,24	15,39%	1,86	30 565	8 997	70 167	
	F	DEXIA			76 448	4,50		4,76	13 886	3 476	10 360	
	R	DEXIA			16 034	0,67		0,00	8 985	20	110	
	Σ	DEXIA			92 482	3,17	2,94%	3,93	22 870	3 496	10 470	
	F	Tous			2 773 973	17,32	88,25%	1,08	74 604	29 753	272 258	
	R	Tous			369 487	8,76	11,75%	2,64	41 644	11 845	67 696	
	Σ	Tous			3 143 460	15,47	100,00%	1,27	116 248	41 598	339 954	

Au 01/01/2023, le Capital restant DU (CRD) total pour la Commune est de **3 143 460€** (pour rappel au 01/01/2021 CRD: 2 094 509€)

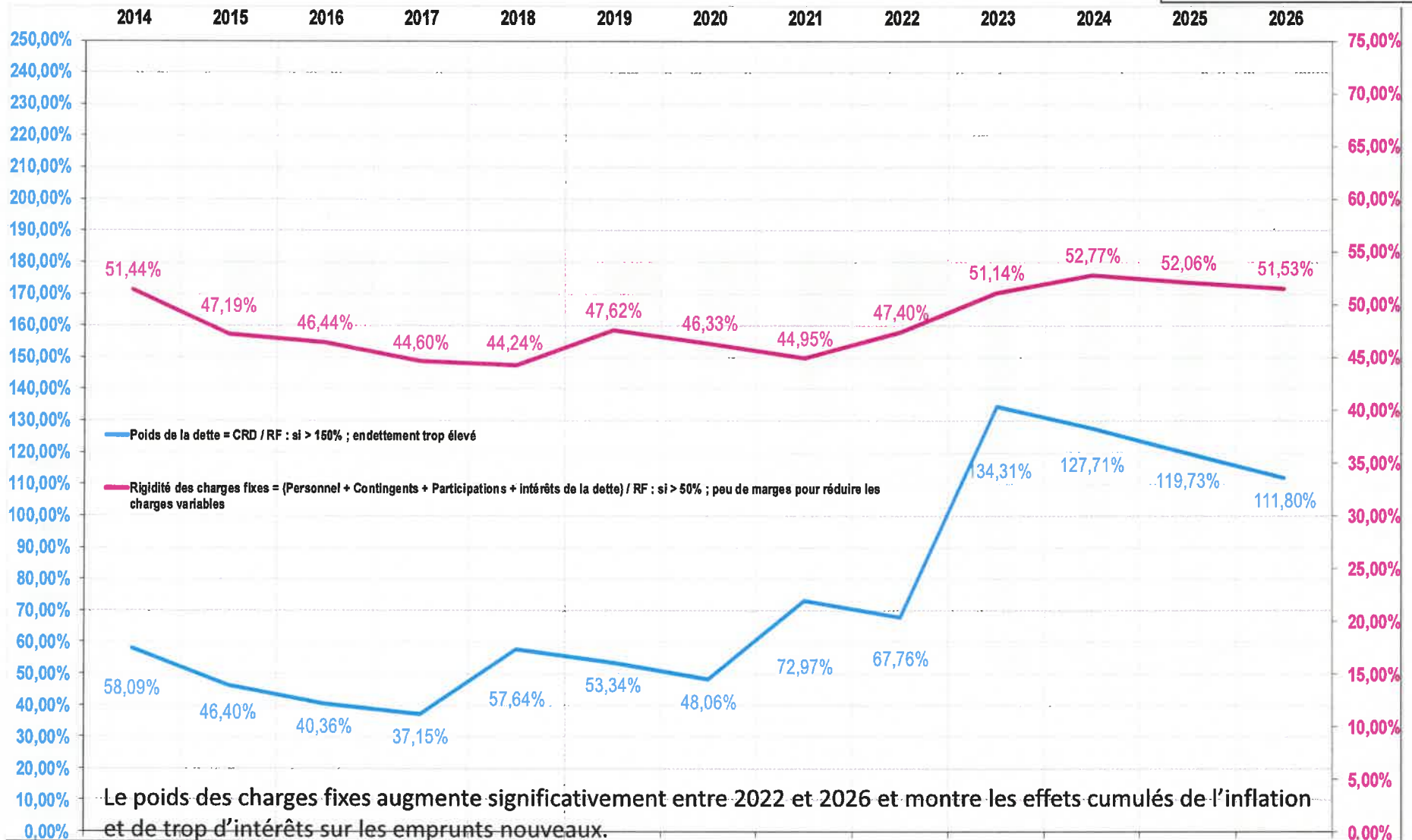
Capacité de remboursement de la dette

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
 Reçu en préfecture le 21/02/2023
 Affiché le 2023
 ID : 022-200057826-20230126-202301002-DE



Le besoin de nouvel emprunt (2023) pour financer les équipements prévus, cumulé à l'augmentation des dépenses de fonctionnement (pour rappel calcul capacité de désendettement : Capital restant du/ CAF brute) fait grimper le ratio à 8.98 années en 2024, ce qui est trop haut. Pour contenir ce ratio: il faut soit diminuer le besoin de nouvel emprunt (et revoir les investissements) soit améliorer le montant de CAF brute (diminuer les dépenses (dans le contexte, difficile , même si des efforts seront nécessaires et demandés aux services) ou augmenter les recettes)

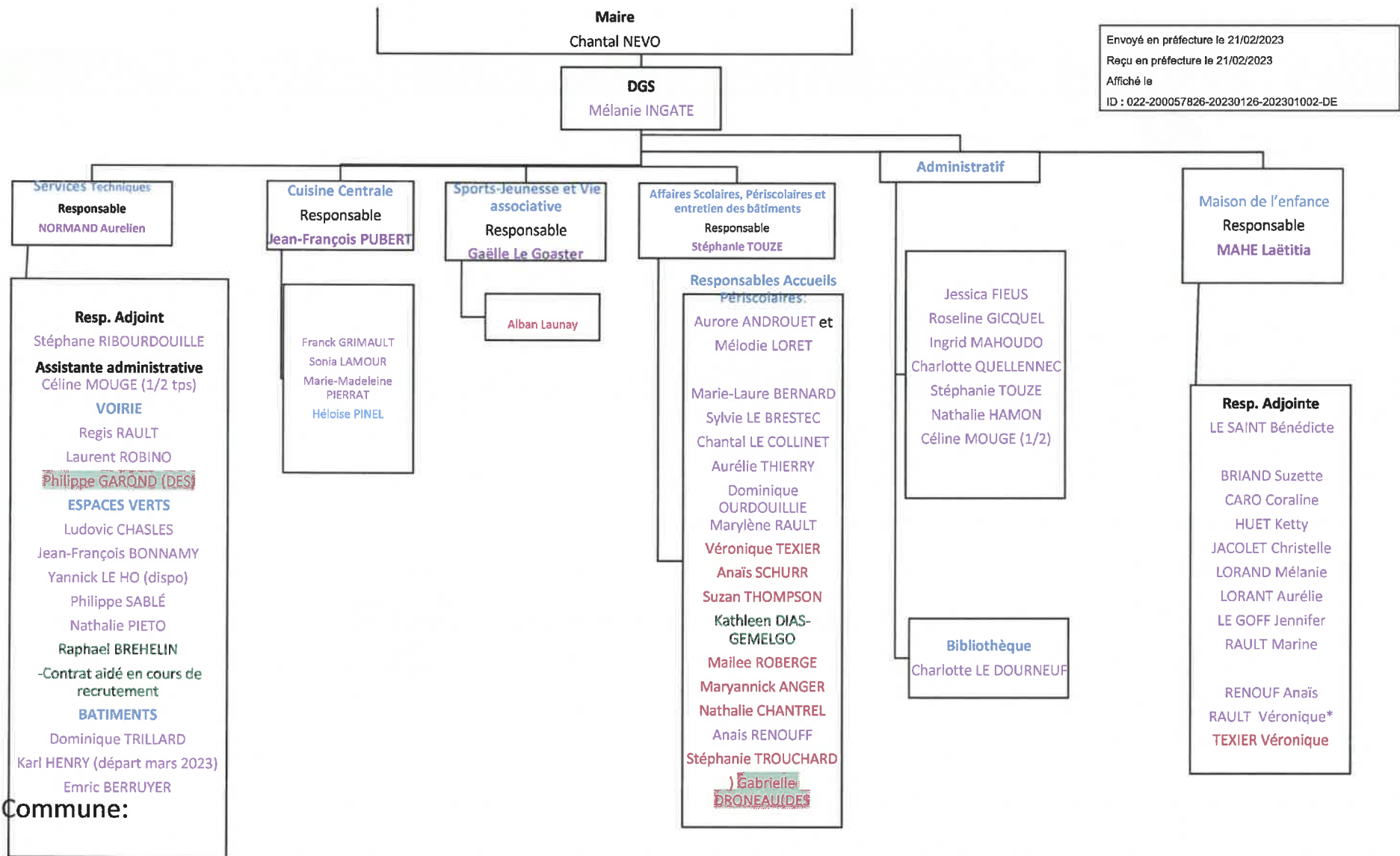
Poids de la dette et poids des charges fixes



Le poids de la dette reste toutefois dans la norme haute, ce qui démontre que la dégradation de la capacité de désendettement vient d'un résultat de fonctionnement trop faible.



Les Ressources Humaines



39 Titulaires (Effectif n'incluant pas Y. LE HO en dispo et K. HENRY qui est muté, mais qui comptabilise R. RAULT (reprise fin février après 2 ans de dispo) et 1 agent en arrêt longue maladie qui est remplacé par un contractuel.

3 Contrats aidés

8 Contractuels en direct avec la commune

2 Contractuels avec Dynamique Emploi Service

Pour la cuisine centrale: 4 titulaires et 1 apprenti

Soit à l'échelle de la collectivité: 57 Agents : 42 femmes/15 hommes (74%-26%)

- Budget de la cuisine centrale:
- Autres budgets
- Questions